

Outreau et l'omerta sélective

Marie-Christine Gryson-Dejehansart

A propos de son livre « Outreau, la vérité abusée »

Cet ouvrage a subi l'omerta des médias alors qu'il dénonce justement l'omerta de ces mêmes médias sur le verdict des procès d'Outreau concernant la vérité judiciaire des enfants : 12 enfants reconnus victimes de viols, agressions sexuelles, corruption de mineurs et proxénétisme.

Il est vrai, comme l'a dit Pierre Joxe ancien Ministre devenu avocat d'enfants, que cette vérité judiciaire n'est guère compatible avec celle des acquittés. Il s'est exprimé ainsi le 24 Février 2011 lors du colloque à l'Institut de Criminologie Paris-Assas Panthéon dont j'avais suggéré l'intitulé « La parole de l'enfant après la mystification d'Outreau ». Pierre Joxe y a repris le contenu de son article sur «L'affaire d'Outreau et les enfants » publié dans la revue « Après demain » de Juillet 2010.

Lors de ce même colloque, j'ai pu exposer les tenants et les aboutissants de cette extraordinaire falsification de la réalité - par la manipulation par omission - telle que je l'ai analysée dans « Outreau la vérité abusée ». En effet l'ignorance du public sur la vérité judiciaire des enfants a permis de faire prospérer ce que j'ai appelé la « Storytelling d'Outreau » à savoir « Les enfants carencés (pas les nôtres) inventent des viols et des agressions sexuelles » permettant du même coup de condamner à l'opprobre les magistrats, les experts, les policiers, les travailleurs sociaux et les assistantes maternelles d'Outreau qui ont été affublés de toutes les carences du monde, stratégiquement et faussement alléguées par la Défense. La commission d'enquête de l'Inspection Générale des Services Judiciaires les a réhabilités ... en vain... nouvelle omerta sur ses travaux.

Cette omerta a permis également aux deux procès télé-réalité d'Outreau, médiatiquement inéquitables, que ne soient retenues par le public que les images de souffrance des accusés, puis des acquittés, images qui ont joué le rôle de « piège à conviction » passées en boucle et qui sont de nouveau réactualisées- avec une forte charge culpabilisante- par le film « Présumé coupable ».

Ce film est présenté alternativement comme comme une FICTION ou un récit authentique.

Le présenter comme une fiction a permis de donner toute l'amplitude de mouvement au réalisateur en faisant taire d'emblée tout discours contradictoire émanant des enfants victimes et des professionnels de l'affaire.

Ce n'est pas la réalité certes, à titre d'exemple, il n'a pas montré la configuration invraisemblable du procès de st Omer où les enfants étaient installés dans le box des accusés avec leurs 2 avocats et les accusés en immersion avec leur 19 avocats et les journalistes dans la salle d'audience, comme s'ils étaient spectateurs de leur procès.

Et parallèlement , de manière puissante au plan promotionnel, le film est également présenté comme un récit authentique, ce qui permet de réveiller l'angoisse identificatoire de tout un chacun car le leitmotiv est bien : « Cela peut vous arriver à tous » ---> dictature de l'émotion, sidération par l'image traumatique et emprise sur le rationnel !

C'est bien la Justice qui sort affaiblie par cette anesthésie du rationnel.

Et lorsque l'on affaiblit la Justice, on affaiblit la démocratie...et tout citoyen est responsable, là où il est, là où il sait (cf Christian Salmon) de dénoncer, en connaissance de cause, ce qui porte atteinte à la démocratie. Je me permets de rappeler en substance les paroles du sociologue Philippe Breton dans « La parole manipulée » : la connaissance du contradictoire permet une bonne réception de l'information qui est le garant de la démocratie.

Marie-Christine Gryson-Dejehansart